



LA CONTRACEPTION des outils pour en parler

Contraception et
contraception d'urgence :
que dit la loi?

Contraception et santé
sexuelle: quelques liens
utiles

Produit par le Groupe
régional contraception
région Bretagne

Mise à jour : Mars 2022

« La santé sexuelle est un état de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence. Afin d'atteindre et de maintenir la santé sexuelle, les droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et assurés ».

Extrait de la définition de la santé sexuelle de l'Organisation Mondiale de la Santé – OMS, 2002

LA CONTRACEPTION

Quelque soit son histoire, sa relation, sa vie, chaque femme, chaque homme, chaque couple a la possibilité de choisir la contraception qui lui convient.

Que dit la loi ?

POUR LES FEMMES QUELQUE SOIT L'ÂGE (Majeures, comme mineures)

► **La contraception est autorisée en France depuis la loi Neuwirth du 28 décembre 1967. Depuis, différentes lois et règlements ont étoffé le dispositif législatif rendant la contraception accessible à toute personne, quel que soit son âge.**

↗ [Loi du 28 décembre 1967 relative à la régulation des naissances](#)

Se faire prescrire une contraception

► **Les médecins généralistes, sages femmes, gynécologues sont habilité-es à prescrire une contraception.**

↗ [Code de la santé publique / Article L5134-1](#)

► **Les CeGIDD¹ sont autorisés à assurer des consultations et à délivrer des médicaments**, produits ou objets contraceptifs de manière confidentielle. Ces consultations sont gratuites et sans ordonnance.

↗ [Code de la santé publique / Article L3121-2](#)

► **Remboursement de certains préservatifs externes (masculins)⁴** sur ordonnance d'un-e médecin ou d'un-e sage-femme (pris en charge à 60% par l'Assurance Maladie, ainsi que par certaines complémentaires santé).

↗ [Arrêté du 21 novembre 2018](#) ↗ [Arrêté du 14 février 2019](#)

Faire renouveler une ordonnance de médicaments contraceptifs oraux

► **Possibilité de faire renouveler une prescription de pilules contraceptives par un-e infirmier-e ou un-e pharmacien-ne** : la prescription doit dater de moins d'un an et peut être renouvelée pour une durée maximale de 6 mois.

Compétences des infirmier.es ↗ [Code de la santé publique / Article L4311-1](#)

Compétences des pharmaciens ↗ [Code de la santé publique / Article R5134](#)

LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES MINEURES

► **Le consentement des titulaires de l'autorité parentale ou des représentants légaux n'est pas requis** pour la prescription, la délivrance ou l'administration de contraceptifs aux personnes mineures.

↗ [Code de la santé publique / Article L5134-1](#)

► **Les centres de santé sexuelle (anciennement CPEF²) sont autorisés à délivrer, à titre gratuit, des médicaments, produits ou objets contraceptifs aux mineures désirant ou non garder le secret³.**

↗ [Code de la santé publique / Article L2311-4](#)

Dans le Morbihan, une convention passée entre le Conseil Départemental et le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique (CHBA) permet d'étendre ces dispositions aux jeunes majeurs de 18 à 21 ans dépendant du régime de sécurité sociale de leurs parents et désirant garder le secret.

LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES MOINS DE 26 ANS

► **Ce dispositif prend en charge :**

- La première consultation de contraception et de prévention des maladies sexuellement transmissibles⁴,
- Une consultation de suivi réalisée par un-e médecin ou un-e sage-femme lors de la première année d'accès à la contraception,
- Une consultation annuelle réalisée, à partir de la 2ème année d'accès à la contraception, par un-e médecin ou un-e sage-femme, en vue d'une prescription de contraception ou d'examen biologiques en lien avec la contraception,
- Les contraceptifs remboursables (pilules de 1ère ou de 2ème génération, implant contraceptif hormonal, stérilet, diaphragme, progestatif injectable),
- Les actes donnant lieu à la pose, au changement ou au retrait d'un contraceptif,
- Certains examens de biologie médicale liés à la contraception (glycémie à jeun, cholestérol total et triglycérides), une fois par an.

Source : Ameli.fr

↗ [Code de la sécurité sociale / Article R160-17](#) ; précisé par ↗ [Décret n° 2016-865 du 29 juin 2016](#) ; modifié par ↗ [Loi n° 2021-1754 du 23 décembre 2021 / article 85](#)

► **Documents d'aide à la facturation //** Source : Ameli.fr

↗ [Pour les médecins, sages-femmes, directeur-ices de laboratoire d'analyses de biologie médicale](#)

↗ [Pour les pharmaciens](#)

Numéro vert
et site internet de référence

INFO SEXUALITÉS/CONTRACEPTION/IVG

0 800 08 11 11

questionsexualite.fr/choisir-sa-contraception

¹ Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par le VIH, les hépatites virales et les Infections sexuellement transmissibles

² Centre de Planification et d'Éducation Familiale

³ Dispositifs également valables pour les personnes non assurées sociales

⁴ Dispositif également accessible aux hommes

LA CONTRACEPTION D'URGENCE

Que dit la loi ?

POUR LES FEMMES QUELQUE SOIT L'AGE (Majeures, comme mineures)

► **La législation permet de rendre les médicaments ayant pour but la contraception d'urgence, autrement dit les pilules au Lévonorgestrel et à l'Ulipristal acétate, accessibles à toutes les femmes quelque soit son âge, car elles ne sont pas soumises à prescription obligatoire (accessibles sans ordonnance).**

↗ [Loi n° 2000-1209 du 13 décembre 2000 relative à la contraception d'urgence](#)

► **Le Dispositif Intra Utérin au cuivre** (DIU ; stérilet) n'est pas concerné par ces dispositions.

- Il est soumis à prescription médicale obligatoire et est disponible en pharmacie sur ordonnance, ou en s'adressant à un centre de santé sexuelle (remboursé à 65% par l'assurance maladie).
- Il doit être posé par le personnel médical autorisé : médecin généraliste, gynécologue, ou sage-femme (libéraux ou en centre de santé sexuelle).

POUR LES MINEURES

Les médicaments ayant pour but la contraception d'urgence sont accessibles de manière anonyme, gratuite et sans ordonnance aux mineures sans consentement des titulaires de l'autorité parentale ou du représentant légal : ↗ [Code de la santé publique/Article L5134-1](#)

► **En pharmacie** ↗ [Code de la santé publique/Article D5134-1](#)

- En pharmacie l'âge est justifié par la simple déclaration orale faite au pharmacien par l'intéressée. ↗ [Code de la santé publique / Article D5134-2](#)

► **Dans les centres de santé sexuelle** : Anonyme, gratuite et sans ordonnance pour les personnes mineures.

↗ [Code de la santé publique/Article L2311-4](#)

► **Dans les CeGIDD**: Anonyme, gratuite et sans ordonnance pour toutes les personnes.

↗ [Arrêté du 1er juillet 2015/Annexe 1](#)

► **Dans les infirmeries scolaires des établissements d'enseignement du second degré**

Dispositif valable pour les élèves majeures et mineures.

Le Décret n° 2016-683 du 26 mai 2016, relatif à la délivrance de la contraception d'urgence par les infirmier-ères de l'Éducation Nationale ajoute la pilule à l'Ulipristal acétate aux spécialités que peut proposer le personnel infirmier dans les établissements scolaires. ↗ [Décret n° 2016-683 du 26 mai 2016](#)

► **Dans les Services Santé des Etudiant-es**

Dispositif valable pour les étudiantes majeures et mineures.

↗ [Code de la santé publique /Article D5134-10-1](#)

POUR LES MAJEURES

Les médicaments ayant pour but la contraception d'urgence sont accessibles :

► **En pharmacie** :

- De manière anonyme et sans ordonnance, la pilule au Lévonorgestrel coûte environ 8€ et celle à l'Ulipristal acétate coûte environ 20€.
- Avec une ordonnance d'un-e médecin généraliste, un-e gynécologue ou un-e sage-femme, elles sont remboursées à 65 % par l'Assurance Maladie.

↗ [Loi n° 2000-1209 du 13 décembre 2000 relative à la contraception d'urgence](#)

► **Dans les centres de santé sexuelle** : Anonyme, gratuite et sans ordonnance pour les majeures non assurées sociales et les personnes en précarité.

↗ [Code de la santé publique/Article L2311-4](#)

► **Dans les CeGIDD**: Anonyme, gratuite et sans ordonnance pour toutes les personnes.

↗ [Arrêté du 1er juillet 2015/Annexe 1](#)

► **Dans les infirmeries scolaires des établissements d'enseignement du second degré**

Dispositif valable pour les élèves majeures et mineures.

Le Décret n° 2016-683 du 26 mai 2016, relatif à la délivrance de la contraception d'urgence par les infirmier-ères de l'Éducation Nationale ajoute la pilule à l'Ulipristal acétate aux spécialités que peut proposer le personnel infirmier dans les établissements scolaires. ↗ [Décret n° 2016-683 du 26 mai 2016](#)

► **Dans les Services Santé des Etudiant-es**

Dispositif valable pour les étudiantes majeures et mineures.

↗ [Code de la santé publique /Article D5134-10-1](#)

Numéro vert
et site internet de référence

INFO SEXUALITÉS/CONTRACEPTION/IVG

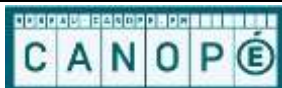
0 800 08 11 11

questionsexualite.fr/choisir-sa-contraception

Contraception et santé sexuelle : quelques liens utiles

POUR LES PROFESSIONNEL.LES ET LES ETUDIANT.ES

 <p>HAS HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ has-sante.fr</p>	<p>HAS / Haute autorité de santé S'informer</p> <p>La HAS est une autorité publique indépendante qui contribue à la régulation du système de santé par la qualité. Elle exerce ses missions dans les champs de l'évaluation des produits de santé, des pratiques professionnelles, de l'organisation des soins et de la santé publique.</p>
 <p>ansm Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ansm.sante.fr</p>	<p>ANSM / Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé S'informer</p> <p>L'ANSM est chargée de garantir la sécurité des produits de santé tout au long de leur cycle de vie. → Informations médicales sur les produits de santé / Plutôt à l'usage des professionnel.les de santé</p>
 <p>Santé publique France santepubliquefrance.fr</p>	<p>Santé publique France S'informer Trouver des outils</p> <p>Agence nationale de santé publique, Santé publique France a pour missions l'observation épidémiologique, la veille sanitaire, la promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé. SPF publie et diffuse ses études ainsi que des documents de communication (affiches, fly...).</p>
 <p>egalite-femmes-hommes.gouv.fr</p>	<p>Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances S'informer</p> <p>Publication des informations concernant les politiques du gouvernement en faveur des droits des femmes, de la parité et de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les violences, le sexisme, les discriminations...</p>
 <p>solidarites-sante.gouv.fr</p>	<p>Ministère des solidarités et de la santé S'informer Orienter</p> <p>Publication des informations concernant les politiques du gouvernement en faveur des familles, de l'enfance, de la santé et du social.</p>
 <p>éduscol eduscol.education.fr</p>	<p>Eduscol S'informer Trouver des outils</p> <p>Site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui a pour objectif d'informer et d'accompagner les professionnels de l'éducation. → Espace ressource sur l'éducation à la sexualité : eduscol.education.fr/pid23366/education-a-la-sexualite.html</p>
 <p>lecrips-idf.net</p>	<p>Crips Ile-de-France Le Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes. S'informer Se former Trouver des outils</p> <p>Le Crips soutient les acteurs de la prévention santé notamment par l'organisation de formations (https://www.lecrips-idf.net/formation-prevention-sante-jeune), et une animathèque (sélections d'outils pédagogiques accessibles en prêt ou téléchargeables https://www.lecrips-idf.net/outils-pedagogiques-prevention-sante-jeune).</p>
 <p>eps-docbretagne.fr</p>	<p>Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne / Portail INFODOC Trouver des outils</p> <p>Effectuer des recherches, consulter des ressources (articles, ouvrages, rapports, outils pédagogiques, etc.), les localiser dans un centre de documentation de proximité et contacter les professionnels pour un emprunt ou une consultation.</p>
 <p>orsbretagne.typepad.fr</p>	<p>ORSB / Observatoire Régional de Santé Bretagne S'informer</p> <p>Réalisation d'études en santé publique sur la région Bretagne.</p>
 <p>santepaysdelaloire.com</p>	<p>Santé Pays de La Loire / Composé de l'ORS Pays de la Loire, de l'IREPS Pays de la Loire et du Registre des cancers Loire-Atlantique et Vendée. S'informer Trouver des outils</p> <p>Propose une base documentaire et outils pour intervenir en éducation à la santé ; une rubrique d'expertise d'outils ; une lettre d'information, et un portail documentaire en santé : ireps-ors-paysdelaloire.centredoc.fr</p>
 <p>svt-egalite.fr</p>	<p>SVT • Égalité S'informer Se former Trouver des outils</p> <p>Projet collaboratif qui a pour but d'élaborer et de partager avec les enseignant.e.s, et toutes personnes intéressées, les moyens de construire un enseignement plus égalitaire et d'apporter une perspective critique et émancipatrice à notre pédagogie.</p>
 <p>matilda.education/app/</p>	<p>Matilda S'informer Se former Trouver des outils</p> <p>Matilda met à disposition des vidéos, accompagnées de ressources pédagogiques, sur les thématiques de l'égalité entre les sexes, dans tous les domaines. C'est également une plate-forme collaborative qui permet d'échanger des idées, des questionnements et des réalisations.</p>



reseau-canope.fr

Réseau Canopé

Réseau Canopé est un opérateur public dont l'objectif est de renforcer l'action de la communauté éducative dans plusieurs domaines : pédagogie ; numérique éducatif ; éducation et citoyenneté ; arts, culture et patrimoine ; documentation ; Intervention auprès des communautés enseignantes et de ses partenaires ; mise à disposition de ressources ; organisation d'ateliers, de formation....

S'informer

Se former

Trouver des outils

POUR LES JEUNES ET TOUT PUBLIC



questionsexualite.fr/contraception

Questionsexualite.fr/choisir-sa-contraception

Information sur toutes les méthodes de contraception et l'IVG.

Quelle contraception me convient le mieux ?

Outil du site « Choisir sa contraception » ce questionnaire en ligne permet en quelques minutes, d'avoir la liste des méthodes qui paraissent « les plus adaptées » à chaque situation, celles qui sont « possibles » et celles avec des « contre-indications probables ».

questionnaire.choisirsacontraception.fr/



ivg.gouv.fr

IVG.gouv.fr / Toute l'information sur l'Interruption Volontaire de Grossesse

Site du Ministère des solidarités et de la santé donnant une information fiable et claire sur l'IVG : démarches, déroulement, la contraception après une IVG, les lieux ressources....

Trouver un Centre de Planification et d'Éducation Familiale à proximité : ivg.gouv.fr/les-centres-de-planification.html



planning-familial.org

Le Planning Familial

Association militante Le Planning Familial est un mouvement militant qui prend en compte toutes les sexualités, défend le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité. Il dénonce et combat toutes les formes de violences, lutte contre le SIDA et les IST, contre toutes les formes de discrimination et contre les inégalités sociales.



0 800 08 11 11

Numéro vert Info IVG, contraception, sexualités

Ce numéro gratuit est accessible en métropole et dans les DOM.

Il est disponible pour répondre à toutes les questions sur les sexualités, la contraception et l'IVG.



onsexprime.fr

onSEXprime

Site ludique sur la sexualité.

Informations et quizz sur différents thèmes : anatomie, premières fois, santé, plaisir, sentiments, égalité...



ivglesadresses.org

IVG les adresses

Site répertoriant des adresses des lieux et médecins pratiquant les IVG (instrumentales et médicamenteuses). Les adresses sont répertoriées pour la Bretagne mais toutes les régions ne figurent pas encore sur le site.



avortementancic.net

ANCIC / Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception

Informations sur : L'IVG, la contraception d'urgence et les contraceptions, la législation en France et en Europe, l'historique, l'éthique professionnelle...



contraceptions.org

Contraception.org

Informe sur les différents modes de contraception disponibles.



questionsexualite.fr/ist

Les IST [Infections sexuellement Transmissibles]

Tout savoir sur les IST, la prévention, le dépistage...



filsantejeunes.com

0 800 235 236

Fil Santé Jeunes

Un site pour s'informer sur la santé, poser des questions et échanger avec des professionnel.le.s (psychologues, médecins, conseillers conjugaux et familiaux) ou avec d'autres jeunes : des actus, des dossiers, des quiz, des enquêtes, des témoignages, une boîte à questions, des forums ...

Ce site aborde tous les thèmes de santé : contraception, IVG, sexualités, nutrition, drogues et addictions...



ligneazur.org

0 810 20 30 40

Ligne azur

Dispositif d'information et de soutien contre l'homophobie et pour la prévention du comportement suicidaire.

Service d'aide à distance (téléphone et mél) anonyme et confidentiel, qui s'adresse aux personnes en questionnement sur leur orientation et/ou leur identité sexuelle, et/ou victimes de violences, à l'entourage, aux professionnel.le.s qui souhaitent aider une personne en difficulté.



sida-info-service.org

0 800 840 800

Sida Info Service

Service d'aide à distance anonyme et confidentiel pour tout savoir sur le sida, les IST, les hépatites : Ligne d'écoute, LiveChat, forum.

